



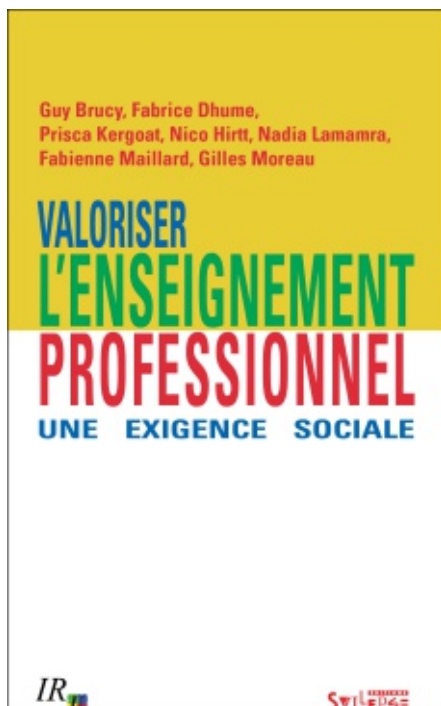
## Le SNUEP-FSU luttera jusqu'au bout pour le maintien de l'EPP dans l'Éducation nationale

C'est dans un contexte politique très inquiétant que le SNUEP-FSU a tenu son 6<sup>ème</sup> congrès du 27 au 31 mars à Bourges. Encore sous le coup des différentes mesures engagées par les derniers gouvernements successifs, l'enseignement professionnel public se voit de nouveau menacé par les projets de certain-es candidat-es aux élections présidentielles, qui annoncent leur volonté de transférer les pleines compétences de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire aux régions. Ces attaques frontales affichent clairement leur détermination à voir l'État se désengager de ses missions de service public d'éducation, aux dépens des 700 000 jeunes qu'il scolarise et de ses personnels. Soumettre la formation professionnelle des futur-es ouvrier-es et salarié-es aux

seuls besoins des entreprises locales, c'est remettre en cause la formation globale et complète que propose l'enseignement professionnel public, où savoirs généraux et professionnels participent d'une approche globale des métiers et préparent les élèves aux poursuites d'études.

C'est aussi mettre fin à l'unité et au caractère national des diplômes au profit de simples certifications professionnelles, validées par des blocs de compétences, qui entraveront l'insertion professionnelle et précariseront encore davantage les jeunes sur l'ensemble du territoire. C'est aussi remettre en cause le statut de fonctionnaire d'État des PLP.

Le SNUEP-FSU combattra ces propositions qui, si elles étaient mises en œuvre, signeraient un recul sans précédent en termes de projet de société, d'égalité et de démocratisation scolaire. >>>



Le livre est disponible au tarif de 8 euros.

Pour commander ce livre : [www.snuep.fr](http://www.snuep.fr)

### Sommaire

> Le SNUEP-FSU luttera jusqu'au bout pour le maintien de l'EPP dans l'Éducation nationale P1-2  
> Non au transfert aux régions de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire.....P2

> Les accords doivent être respectés.....P3  
> Elections présidentielles : pas une voix pour le Front national.....P3  
> La FSU s'adresse aux agent-es de la Fonction publique.....P4

> Les retraité-es font entendre leur voix ! .....P5  
> Plateforme revendicative " C'est quoi ce travail " .....P5  
> Lu au BO .....P5

>>>

Le SNUEP-FSU condamne fermement les projets de fusion entre LP et CFA et dénonce les politiques régionales allant dans ce sens. Le SNUEP-FSU réaffirme que l'apprentissage n'est pas la solution au problème du chômage des jeunes. Face à ces projets de régression sociale, le SNUEP-FSU réuni en

congrès a réaffirmé sa détermination à défendre la voie professionnelle initiale sous statut scolaire, seule à même d'articuler l'enseignement d'un métier et celui d'une culture commune émancipatrice. Le SNUEP-FSU construira pied à pied les convergences nécessaires pour instaurer le rapport de

force indispensable au maintien de l'enseignement professionnel au sein de l'Éducation nationale.

*Communiqué SNUEP-FSU  
6 avril 2017*

## **NON AU TRANSFERT AUX RÉGIONS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE SOUS STATUT SCOLAIRE**

Aujourd'hui plus de 30 % des lycéens et lycéennes suivent un parcours de formation dans la voie professionnelle et préparent un CAP, un BEP ou un bac pro qui sont des diplômes nationaux. Transférer l'ensemble des compétences en matière de formation professionnelle initiale aux régions revient à abandonner l'ambition d'une scolarisation commune pour tous les jeunes de 3 à 18 ans. Ce serait développer des logiques strictement utilitaristes et à court terme en ne proposant que les formations répondant aux besoins immédiats des entreprises d'un territoire. Cela conduirait à accentuer les inégalités régionales et à offrir des formations ne permettant pas aux futur-es salarié-es en formation d'envisager un avenir professionnel au-delà du territoire où ils ont été scolarisés. Ce projet constitue un recul majeur de l'État et nous ne voulons pas d'une société où l'État se désengage de la formation de 30 % de sa jeunesse.

L'affirmation qu'il faudrait sortir l'enseignement professionnel scolaire

(lycées pro) des champs de compétences ministérielles : Éducation nationale (LP), Agriculture (LPA) et en charge de la mer (Lycées maritimes) a été martelée à plusieurs reprises par certains candidats dans la campagne électorale et le débat public. Pourtant la mise en œuvre de la carte des formations professionnelles est déjà pour partie une compétence régionale. Il s'agirait donc maintenant pour ces candidats de passer à une étape supplémentaire, en transférant aux régions l'ensemble des compétences en matière de formation professionnelle initiale sous statut scolaire. Ainsi, les personnels dont les enseignant-es des lycées professionnels seraient géré-es par les régions. Un tel transfert constitue une attaque frontale de leur statut. Les régions pourraient alors être seules à construire et à mettre en œuvre les cartes régionales des formations et fusionner facilement les CFA et les lycées professionnels. À terme, la formation professionnelle initiale sous statut scolaire pourrait disparaître au profit de l'apprentissage et les contenus de formation être définis localement.

Nos organisations syndicales CGT éducation, CGT-Agri, SNALC, SE UNSA, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNETAP-FSU, SUD éducation et SUD rural sont opposées à l'abandon de la formation professionnelle scolaire par les ministères de l'Éducation nationale, de l'Agriculture et des Affaires Maritimes. L'enseignement professionnel a su s'adapter aux évolutions de la société en développant son offre de formation et en élevant le niveau de qualification des jeunes (création du baccalauréat professionnel, développement des poursuites d'études en BTS...). Le projet d'une formation professionnelle gérée par les Régions est celui d'un service public d'éducation à deux vitesses. Nous rappelons notre attachement à l'égalité de dignité des trois voies du lycée (générale, technologique et professionnelle). La formation de l'ensemble des jeunes doit relever des prérogatives de l'état et des ministères chargés de l'éducation.

*Communiqué intersyndical  
CGT éducation, CGT-Agri, SNALC,  
SE-UNSA, SNEP-FSU, SNUEP-FSU,  
SNETAP-FSU, SUD éducation  
et SUD rural  
7 avril 2017*

## LES ACCORDS DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS !

Le gouvernement a publié au JO du 29 mars 2017 un arrêté classant les diplômés d'État d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur technique spécialisé et de conseiller en économie sociale familiale au niveau 2 de la nomenclature des niveaux de formation, soit au niveau licence.

Or, contre toute attente, cette décision est assortie d'une condition restrictive majeure : seuls les diplômés « obtenus à l'issue d'une formation entamée à compter de la rentrée scolaire de septembre 2018 » seront classés au niveau 2 du RNCP. Pour les autres, c'est à dire l'ensemble des professionnels aujourd'hui en exercice, la reconnaissance de leur niveau de qualification reste inchangée.

Cette décision est une véritable provocation. Elle témoigne d'un mépris et d'un manque de considération pour les travailleurs sociaux. Cet arrêté acte la ré-ingénierie des diplômés d'État

contre laquelle la FSU s'oppose depuis 5 ans et ne reconnaît pas les qualifications actuelles. C'est inadmissible. Nous ne pouvons accepter une telle situation résultant d'une décision unilatérale et autoritaire.

Depuis 2011, dans le cadre des accords de Bologne sur la réforme LMD, nos formations professionnelles ont obtenu une reconnaissance équivalente à 180 ECTS correspondant au grade universitaire de licence. Pour autant cela n'a pas été transposé dans les cycles universitaires, ni reconnu auprès des employeurs malgré la revendication légitime d'équivalence au grade Licence portée par les formateurs, étudiants et professionnels, soutenue par le mouvement social, dont la FSU.

Quand une profession voit son niveau de certification augmentée, il est de règle que les personnels concernés bénéficient d'une mesure de rétroactivité en raison de la reconnaissance de leur expérience professionnelle. Ainsi tous les titulaires des diplômes concernés sont traités sur un pied d'égalité.

Qui pourrait imaginer dans une équipe de travail des collègues titulaires des

mêmes diplômes dont la valeur serait différente en raison de la date de leur obtention ? Comment comprendre que, dans la Fonction publique, au 1er février 2018, tous les travailleurs sociaux concernés (ex CII cat B) passeront en catégorie A, mais avec un diplôme qui resterait à un niveau inférieur à celui requis pour cette catégorie.

Ce charivari est intolérable !

Si le contenu de l'arrêté du 27 mars 2017 n'était pas modifié dans le sens du respect de la parole donnée, nous serions alors en présence d'une décision inique vis-à-vis des travailleurs sociaux concernés-es.

La FSU a immédiatement dénoncé cet arrêté auprès de la ministre de la Fonction publique, exigeant le respect des accords issus de nombreux mois de négociation avec l'ensemble des organisations syndicales.

Tous les travailleurs sociaux doivent voir leurs Diplômes d'État classés, à égalité, au niveau II du RNCP.

*Communiqué FSU  
7 avril 2017*

## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES : PAS UNE VOIX POUR LE FRONT NATIONAL !

Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle indiquent que la représentante du Front national est qualifiée pour le second tour.

La FSU considère avec une extrême gravité la montée de l'extrême droite dans notre pays.

Depuis des années, la FSU prend une part active pour la combattre. Elle s'est encore récemment adressée à toutes et tous les agent-es de la Fonction publique pour les alerter sur la dangerosité du Front national pour notre démocratie.

Une arrivée au pouvoir du Front national est inenvisageable pour la FSU.

Outre les replis nationalistes, les

discours de haine et de racisme, le programme du Front national est contraire aux objectifs et valeurs de solidarité, justice sociale, égalité et de paix que porte la FSU. Compte tenu des pouvoirs octroyés au président de la V<sup>ème</sup> République, la prise de pouvoir du Front national serait une catastrophe pour notre pays : préférence nationale et racisme d'État aggraverait encore les fractures de notre société. Les plus fragiles de nos concitoyens seraient les plus touchés. La FSU ne peut l'envisager.

Contrairement à un affichage anti-système, là où il est en responsabilité, le Front national déploie une organisation clientéliste et discriminatoire. Il dit parler « au nom du peuple » et des « petits », mais brise les solidarités en s'attaquant par exemple au milieu associatif et culturel. Pour

réduire les impôts, il fragilise le service public. Et il n'hésite pas à exercer des pressions sur les agent-es, en utilisant honteusement les réseaux sociaux comme moyen d'intimidation.

Mais lutter contre les idées d'extrême droite implique de lutter contre les inégalités et les injustices, les politiques libérales en œuvre qui font le lit de l'extrême-droite depuis des années. Il s'agit de les combattre et de faire avancer nos revendications.

Continuer sur la voie des politiques libérales ne fera qu'aggraver le chômage et la précarité, fragiliser les services publics et la protection sociale, amenuiser l'égalité de toutes et tous face aux droits élémentaires, renforcer les inégalités sociales...

La FSU porte et continue de porter des propositions alternatives pour une société plus juste et plus solidaire :

partage du temps de travail, autre répartition des richesses et réforme fiscale, mesures pour une transition écologique pour préparer l'avenir, renforcement des services publics et de la protection sociale pour lutter contre les inégalités, réussite scolaire et élévation d'un niveau de qualification pour tous les jeunes... Elle les portera également lors de la campagne des élections législatives et au-delà.

C'est cette orientation qu'elle continuera de porter et de défendre avec les personnels. Elle construira, chaque fois que nécessaire, avec les salariés, les mobilisations dans l'unité la plus large. La FSU s'y emploie dès aujourd'hui en appelant à faire du 1<sup>er</sup> mai un grand rassemblement revendicatif, dans l'unité la plus large, pour une société plus juste, plus égalitaire et plus solidaire, et pour dénoncer l'idéologie du Front

national présent au second tour des élections.

Le vote Front national n'est pas la solution pour répondre aux crises et difficultés que connaît notre société. Nous sommes toutes et tous concernés. Pas de vote pour le Front national !

Communiqué FSU  
24 avril 2017

### **La FSU s'adresse aux agent-es de la Fonction publique**

30 mars 2017

*Dans quelques semaines auront lieu les élections présidentielles suivies des élections législatives. Vous connaissez de longue date l'engagement de la FSU pour défendre à vos côtés vos carrières et votre pouvoir d'achat, mais également pour défendre et promouvoir des services publics de qualité et les droits de leurs usagers-ères.*

*La FSU considère avec gravité la montée de l'extrême droite. Elle s'inquiète fortement, tant son programme est éloigné des objectifs et valeurs que nous défendons : la solidarité, la justice sociale, l'égalité, la paix.*

*L'issue des prochaines élections est très incertaine. Pour beaucoup de nos concitoyen-nes, les enjeux de ces scrutins sont masqués par le brouillard médiatique ambiant et la duplicité du langage de Marine Le Pen. La porosité de ses idées et les surenchères font le jeu dangereux de la candidate de l'extrême droite, créditée de plus de 25 % d'intentions de vote, surfant sur les attentes de citoyens-nes désabusé-es, victimes des politiques libérales, usé-es par la crise économique, sociale et politique, qui accentuent la désespérance sociale.*

### **La FSU ne s'adresse pas au Front National**

*La FSU s'emploie à porter ses valeurs et ses revendications pour la Fonction publique et ses agent-es auprès des candidats et partis républicains. La FSU n'a pas adressé son interpellation à la candidate du Front national, parce que ce parti n'est pas un parti comme les autres, il représente un danger réel que nous appelons à contrer. En cette période de crise, nous voulons remettre en avant les valeurs de tolérance, d'échange et de partage, la force du collectif qui sont fondamentales.*

### **Ce que fait le FN quand il est au pouvoir**

*Le FN n'est pas un parti anti-système, là où il est, il déploie une organisation clientéliste.*

*Il dit parler « au nom du peuple » et des « petits », mais il brise les solidarités en s'attaquant au milieu associatif et culturel comme par exemple au Secours Populaire.*

*Pour réduire les impôts, il fragilise le service public en supprimant des postes de fonctionnaires territoriaux, préférant des contractuel-les à sa botte. Dans les mairies tenues par l'extrême droite, il n'hésite pas à exercer des pressions sur les agent-es, à utiliser honteusement les réseaux sociaux comme moyen d'intimidation...*

*C'est au cœur des pratiques de l'extrême droite, qu'émerge son vrai visage. C'est à ce travail de longue haleine de décryptage de son discours et de son programme, engagé il y a plus de trois ans, que la FSU s'emploie avec ses partenaires, dont la CGT et Solidaires. En février près d'Hénin Beaumont, en décembre au cœur du Vaucluse, les réunions de l'observatoire intersyndical des politiques et pratiques municipales de l'extrême droite s'enchaînent. Les témoignages y affluent et éclairent les diverses approches de l'extrême droite qui jongle avec la préférence nationale, la mise au ban de fonctionnaires territoriaux et de représentants syndicaux, les attaques contre les institutions (la justice par exemple), les menaces contre les services publics locaux, la stigmatisation raciste et les attaques des populations les plus fragiles.*

### **Le vote FN n'est pas la solution**

*De nombreux agent-es connaissent des difficultés accrues à remplir leurs missions, à exercer le métier pour lequel ils et elles se sont engagés-es. Ils et elles sont souvent en contact avec une population en difficulté qui exprime de plus en plus fortement son "ras-le-bol". Propositions irréalistes, contradictoires, à mille lieues de nos valeurs, la mise en application du programme du FN ne résoudrait rien, au contraire.*

*Au-delà du seul scrutin présidentiel, le risque est grand de voir surgir lors de la prochaine législature un groupe conséquent de député-es d'extrême droite à l'Assemblée nationale, dans une période de grande confusion politique. Les programmes aussi lissés soient-ils ne laissent aucun doute sur leur dangereuse cohérence pouvant s'accommoder des institutions de la cinquième république.*

*Nous sommes tous concernés-es. Votons et faisons voter pour défendre les valeurs et les engagements que nous partageons.*

## LES RETRAITÉ-ES FONT ENTENDRE LEUR VOIX !

A l'appel de neuf organisations (FSU, UCR-CGT, UCR-FO, UNIR-CFE CGC, CFTC, CFTC, UNIRS SOLIDAIRES, FGR-FP, Ensemble Solidaires, LSR), des milliers de retraité-es ont manifesté dans l'ensemble des départements dont 6 000 à Paris.

Un des premiers sujets de mécontentement exprimé ce jour est la baisse du pouvoir d'achat. L'ensemble des organisations de retraité-es a exigé, une fois encore, l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires.

Car les retraités n'ont eu aucune revalorisation de leur pension depuis

quatre ans. A cela s'ajoute des difficultés d'accès aux soins, aux services publics... Seules des réponses partielles et insuffisantes, comme sur la perte d'autonomie, ont été apportées récemment.

A quelques semaines des échéances électorales, la FSU déplore l'absence de prise en compte réelle de la place que doivent avoir les seize millions de retraité-es dans la société, du rôle indispensable qu'ils jouent et doivent pouvoir jouer (lien social, aide aux ascendants et descendants, acteurs économiques... ) comme l'absence de réponses aux revendications légitimes qu'ils portent.

Les retraité-es ne sont pas une variable d'ajustement de l'austérité ! Aujourd'hui

beaucoup d'entre eux s'appauvrissent. Un retraité sur dix vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté.

Après cette journée de mobilisations, les neuf organisations continuent leur action en diffusant les questionnaires dont plus de 6 000 ont déjà été retournés.

Les retraité-es ont rappelé aujourd'hui leurs revendications et leurs attentes. Ils continueront à faire entendre leur voix dans l'unité.

Et la FSU interpelle les candidats à la présidentielle et aux législatives pour connaître leurs intentions pour améliorer la situation de toutes et tous les retraité-es.

*Communiqué FSU  
30 mars 2017*

## PLATEFORME REVENDICATIVE « C'EST QUOI CE TRAVAIL ? »

Les organisations syndicales et de jeunesse CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL, après plusieurs semaines d'échanges dans les professions, les lieux d'éducation et de formation, rendent publique la plateforme revendicative unitaire : c'est quoi ce travail ?

Cette démarche s'inscrit dans la poursuite de la mobilisation contre la loi dite travail, et pour l'obtention de droits nouveaux. Nous réaffirmons que ce texte législatif, et ses applications, sont toujours aussi contestés, comme le démontre la campagne électorale.

Combattre cette loi, avec des propositions revendicatives, est donc plus que jamais au cœur de l'actualité.

Les organisations syndicales et de jeunesse CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL, ont décidé, ensemble, de nourrir le débat public, qui aujourd'hui reste éloigné des attentes et des besoins de la population.

Salariés, agents, privés d'emploi, étudiants, lycéens ou retraités portent en commun, en effet, des revendications en matière d'emploi, de salaires, de conditions de travail ou de renforcement des services publics.

Rétablir la hiérarchie des normes, constitutionnaliser le principe de faveur est indispensable, afin qu'aucun salarié ne subisse un chantage à l'emploi, conduisant à la baisse du salaire et à l'augmentation du temps de travail.

Les organisations syndicales et de jeunesse proposent des évolutions pour

renforcer le droit à la négociation, sécuriser les personnes tout au long de leur vie professionnelle, droit à l'emploi, à la formation, à la protection sociale, à la démocratie sociale...

Il faut reconnaître les qualifications, le travail en augmentant les rémunérations, en mettant en œuvre l'égalité Femme/Homme...

Il faut aussi des mesures spécifiques pour la jeunesse en matière d'éducation, de formation, d'accès à l'emploi, de protection sociale...

Pour changer vraiment le travail, les organisations syndicales et de jeunesse mettent en débat cette plateforme unitaire.

*Communiqué unitaire  
CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL  
mardi 28 mars 2017*

### BO n°12 du 23/03/2017

#### Personnels non titulaires

Conditions de recrutement et d'emploi des agents contractuels recrutés pour exercer des fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologues dans les écoles, les établissements publics d'enseignement du second degré ou les services relevant du ministre chargé de l'éducation nationale

[circulaire n° 2017-038 du 20-3-2017- NOR MENH1704526C](#)

### BO n°15 du 13/04/2017

#### Personnels du second degré

Affectation en qualité de fonctionnaire stagiaire des lauréats des concours et des examens professionnalisés du second degré - rentrée 2017

[note de service n° 2017-069 du 11-4-2017- NOR MENH1711105N](#)